

LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA EN SESSION ORDINAIRE
SALLE DU CONSEIL EN MAIRIE
LE 24 mai 2023 - 20 H
Le maire,

ORDRE DU JOUR :

**DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 AVRIL 2023
DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES
DÉLÉGATIONS**

- 1. PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE CLEMENCEAU ET DE LA RUE DU MOULIN DU TERRIER (PARTIELLEMENT)**
- 2. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION « LES PALETS PALLUDÉENS »**